

Communication sur le progrès 2012

Engagement d'AMTE dans le pacte Mondial

AMTE est une société familiale, héritière d'une tradition industrielle et horlogère, établie depuis 1934.

Depuis sa création, AMTE a toujours soutenu certaines valeurs :

- Tolérance et respect
- Equité,
- Rigueur

Ces valeurs font partie de la culture de notre entreprise ; elles sous-tendent les stratégies, les décisions et les actions de la Direction de la société AMTE depuis 3 générations.

Nous appliquons et nous diffusons ces valeurs tant en interne, dans nos décisions, notre méthode de management et notre souci de communication avec le personnel, qu'en externe avec les relations que nous entretenons avec nos partenaires.

AMTE a adhéré au Pacte Mondial en 2007, réaffirmant ainsi son attachement aux valeurs essentielles que sont les Droits de l'Homme, le respect de l'environnement, l'amélioration des conditions de travail, ainsi que la lutte contre toute forme de corruption.

Nous sommes heureux de renouveler notre engagement au Pacte Mondial par cette communication.

Nous renouvelons également notre engagement à faire vivre les 10 Principes dans nos actions quotidiennes et dans nos projets de développement.

Nathalie AUGE,
Représentante légale

Respect des Droits de l'Homme

Depuis la création de la société AMTE, les équipes dirigeantes successives ont toujours eu à cœur de respecter les Droits de l'Homme, et cela bien au-delà de ce qu'impose la réglementation dans ce domaine.

En fin d'année 2011, nous avons notamment conclu un accord d'entreprise destiné à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et à lutter contre les discriminations.

Dans le cadre des négociations qui ont été menées avec les partenaires sociaux, deux thèmes principaux ont été retenus :

- La formation professionnelle continue
- La promotion professionnelle

Des objectifs de progression et des actions, destinés à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ont été définis.

Notre premier objectif principal pour 2012 était de faire bénéficier le personnel féminin d'au minimum 12% des formations proposées, et d'assurer à chacun et à chacune l'accès à la formation professionnelle.

Notre second objectif principal était d'assurer un traitement identique aux femmes et aux hommes bénéficiant d'une promotion avec pour objectif le bénéfice d'une promotion à destination du personnel féminin identique en nombre aux promotions du personnel masculin, un maximum de 5 points d'écart entre les deux taux étant toléré.

Des indicateurs chiffrés ont été associés à ces objectifs et font l'objet d'un suivi.

A ce jour, les résultats sont en cours de calcul, et feront l'objet d'une communication auprès de notre personnel, ainsi qu'auprès du public par le biais de notre site internet.

En parallèle des deux thèmes principaux retenus, la Direction d'AMTE a souhaité renforcer la conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle de ses salariés, en mettant en place des mesures concrètes, telles que le temps partiel, les congés maternité, d'adoption et congé parental. Cet engagement complémentaire constitue un axe de réflexion pour les négociations prévues en 2013.

Respect de l'environnement

AMTE s'est engagée il y a de nombreuses années déjà dans la préservation de l'environnement.

Dés les années 1980, AMTE a commencé à mettre en place des actions d'économie des ressources naturelles et de lutte contre le gaspillage (par ex récupération et réutilisation des conditionnements, économies de papier...)

Elle a décidé de mettre en valeur les actions menées pour le respect de l'environnement par la certification ISO 14001, qu'elle a obtenue en juin 2010.



Dans le cadre de son système de management environnemental, AMTE a mis en place plusieurs plans d'actions ambitieux successifs, pour diminuer au maximum son impact sur l'environnement, que ce soit dans le domaine de la consommation de ressources ou d'énergies, dans la prévention des pollutions, le traitement des déchets...

Depuis de nombreuses années, AMTE a mis en place le tri sélectif des déchets, qui sont éliminés conformément à la réglementation applicable, dans les filières les plus adaptées et les moins polluantes. Ceci a permis de recycler au maximum les déchets qu'il était possible de recycler, et donc de diminuer la quantité de déchets enfouis ou incinérés.

En 2012, nous avons cherché à diminuer encore notre production de déchets.

Nous avons mis en place une analyse de la qualité des huiles contenues dans chacune de nos machines. Cette action a permis de vidanger seulement l'huile qui ne satisfaisait pas aux critères définis.

Auparavant, les vidanges d'huiles étaient réalisées systématiquement chaque année, de manière préventive.

En 2012, la mise en place de cette action a permis d'éviter de vidanger plus de 2 tonnes d'huiles, et donc d'éviter de produire plus de 2 tonnes d'huiles usagées en déchet, et de consommer plus de 2 tonnes d'huile neuve.

Pour aller encore plus loin, nous avons mis en place une procédure de maintenance préventive des machines ainsi que des audits réguliers, qui permettent d'identifier rapidement toute fuite d'huile, et de la réparer dans les meilleurs délais.

Conditions de travail

AMTE porte une attention particulière aux conditions de travail de ses salariés, et notamment au « bien-être » au travail.

Depuis de nombreuses années, AMTE mène des actions dans le domaine de l'ergonomie et de la prévention des risques liés à la manutention manuelle. Cet engagement se traduit par des investissements, des formations et des adaptations ergonomiques de postes de travail.

En 2012, AMTE a souhaité aller au-delà, et s'est attachée à la prévention des risques psychosociaux et au bien-être au travail de ses salariés.

AMTE a fait réaliser une évaluation des risques psychosociaux par un cabinet spécialisé afin de pouvoir identifier les éventuelles sources de stress, et ainsi pouvoir les réduire.

84 salariés de tous les services et représentant l'ensemble des postes de l'entreprise ont été reçus en entretien par des psychologues et ont pu s'exprimer sur leur travail, ses aspects positifs et négatifs, les sources de stress ressenties, les ressources pour y faire face...

Les résultats de cette étude montrent que 62% des salariés d'AMTE qualifient leur niveau de bien-être au travail comme étant très bien ou bien.

Ces entretiens ont également permis de mettre en lumière 2 problématiques principales, communes à l'ensemble des salariés.

Des groupes de travail pluridisciplinaires ont été créés pour mener une réflexion sur chaque problématique identifiée, et ainsi définir des mesures de prévention.

Un plan d'actions est actuellement en cours de rédaction, et l'avancement de celui-ci sera vérifié chaque année par le Comité de Pilotage créé à cet effet.

A chaque étape de ce projet, les salariés sont impliqués et informés. Des volontaires ont été sollicités pour faire partie du Comité de Pilotage ou des groupes de travail sur les plans d'actions. La forte participation des salariés a démontré leur intérêt pour ce sujet.

Lutte contre la corruption

Depuis sa création, AMTE a toujours veillé à lutter contre toute forme de corruption.

Cette lutte contre la corruption est menée à tous les niveaux, et notamment dans le processus d'achats de matériel, de matières premières ou de services.

A titre d'exemple, une procédure d'évaluation et de choix des fournisseurs, basée sur des critères objectifs et vérifiables, est mise en place et suivie depuis de nombreuses années.

Chaque année, notre service Achats cote les différents fournisseurs de l'entreprise en fonction de critères de coût, de respect des délais, de qualité et de respect des quantités. Un bonus est appliqué pour les fournisseurs qui disposent d'une certification environnementale.

Ces différents critères sont suivis sous forme d'indicateurs qui sont établis par différents services, dont certains n'ayant aucune relation hiérarchique avec le service achats (par ex qualité).

Notre service Achats passe ses commandes chez les fournisseurs qui obtiennent les meilleures cotations ; et les fournisseurs ayant obtenu les moins bonnes cotations sont éliminées du panel des fournisseurs AMTE.

Le choix des fournisseurs étant effectué sur la base de critères impartiaux, chiffrés, et contrôlables par tous, aucune forme de corruption ne peut être menée dans le processus d'Achats.